



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Ville de Delson (Québec)

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2023

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Delson tenue le 19 décembre 2023 à 20h45 à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 50, rue Sainte-Thérèse à Delson.

Sont présents :

M^{mes} les conseillères : Nathalie Thauvette
Marcelina Jugureau

MM. les conseillers : Éric Lecourtois
Claude-Marc Raymond
Réal Langlais
Jean-Michel Pepin

formant quorum sous la présidence du maire M. Christian Ouellette

Sont également présents : M^e Luc Drouin, greffier

ORDRE DU JOUR

1. Introduction
2. Ouverture de la séance et constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Règlements
 - 4.1 Adoption - Règlement n° 733 décrétant et imposant les taxes foncières et autres compensations pour l'exercice financier 2024
5. Travaux publics
 - 5.1 Programme d'aide à la voirie locale – Projet particulier d'amélioration par circonscription électorale (PAVL-PPA-CE), année 2023
6. Période de questions - Personnes dans la salle
7. Période de questions - Internautas
8. Levée de la séance

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM

Monsieur le maire Christian Ouellette constate la présence des conseillers municipaux qui participent physiquement à la présente séance extraordinaire du conseil municipal.

Monsieur le maire Christian Ouellette constate le quorum et ouvre la séance à 20 h 45.

2023-12-583

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Claude-Marc Raymond et résolu :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Ville de Delson (Québec)

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté en retirant le point 5.1 concernant le Programme d'aide à la voirie locale – Projet particulier d'amélioration par circonscription électorale, année 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-12-584

ADOPTION - RÈGLEMENT N° 733 DÉCRÉTANT ET IMPOSANT LES TAXES FONCIÈRES ET AUTRES COMPENSATIONS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2024

CONSIDÉRANT que lors de la séance ordinaire du 14 novembre 2023, il y a eu avis de motion, présentation, dépôt et adoption du projet de *Règlement n° 733 décrétant et imposant les taxes foncières et autres compensations pour l'exercice financier 2024*;

CONSIDÉRANT que certaines modifications ont été apportées au texte du règlement depuis l'adoption du projet;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil municipal ont reçu une copie du règlement dans les délais légaux.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Réal Langlais et résolu :

QUE le conseil municipal adopte le *Règlement n° 733 décrétant et imposant les taxes foncières et autres compensations pour l'exercice financier 2024*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS - PERSONNES DANS LA SALLE

Aucune question.

PÉRIODE DE QUESTIONS - INTERNAUTES

Aucune question.

2023-12-585

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M^{me} Nathalie Thauvette et résolu :

QUE l'ordre du jour étant épuisé, la présente séance est levée à 20 h 48.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Christian Ouellette, maire

Luc Drouin, greffier